



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 02/12/2016

Votre annonce n°16-140258 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.
Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **75**
Annonce No **16-140258**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Société d'Exploitation du P.O.P.B., 8 boulevard de Bercy, Point(s) de contact : Didier Vallet, 75012, Paris, F, Téléphone : (+33) 1 58 70 16 82, Courriel : marches@accorhotelsarena.com, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.accorhotelsarena.com/fr/content/les-marches>

Adresse du profil acheteur :

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

<http://www.accorhotelsarena.com/fr/content/les-marches>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Délégation de service public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Loisirs, culture et religion

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Marché de prestations pour la modernisation des techniques de tonte et l'entretien des talus engazonnés

Numéro de référence : 16-140258

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Espaces verts

Descripteur principal : 77311000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché**Services**

II.1.4) **Description succincte** : La procédure de passation sera menée selon la procédure de dialogue compétitif en raison du fait que la SAE POPB n'est pas en mesure de définir seule et à l'avance les travaux d'adaptation au site ainsi qu'éventuellement les travaux d'adaptation du matériel de tonte.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Espaces verts

Code CPV principal : 77311000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 16311000

Descripteur supplémentaire :

- Code CPV principal : 16311100
 Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
 Code NUTS : FR|
 Lieu principal d'exécution : 8, boulevard de Bercy 75 012 Paris
- II.2.4) **Description des prestations** : Ce Marché comprend 3 volets : - La modernisation des techniques de tonte comprenant des travaux d'adaptation au site ainsi qu'éventuellement des travaux d'adaptation du matériel de tonte proposé par le Prestataire - La prestation des tontes de talus engazonnés - L'entretien maintenance du système permettant la modernisation de la tonte, du matériel de tonte proposé par le Prestataire et du système d'arrosage automatique.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
 Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
 Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
 Durée en mois : 60
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
 Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 5
 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : La SAE POPB n'envisage pas de conduire la présente consultation avec plus de cinq (5) candidats. Les candidatures seront sélectionnées après vérification de l'aptitude des candidats à assurer la réalisation des Prestations au regard des critères suivants affectés des coefficients de pondération : Capacités techniques : 60 % - Capacités économiques et financières : 40 %
- II.2.10) **Variantes**
 Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
 Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
 Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Les candidats sont invités à se connecter sur le site internet du Pouvoir adjudicateur www.accorhotelsarena.com/fr/content/les-marches

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
 Liste et description succincte des conditions : Les candidats sont invités à se connecter sur le site internet du Pouvoir adjudicateur : www.accorhotelsarena.com/fr/content/les-marches afin de télécharger les informations complémentaires nécessaires à la constitution du dossier de candidature.
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
 Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
 Liste et description succincte des critères de sélection :
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
 Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
 Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**
 Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**
 La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**
 Dialogue compétitif
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
 Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
 Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
 Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
 16 janvier 2017 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
 Date : 8 février 2017
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
 français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
 L'offre doit être valable jusqu'au :
 ou
 Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
 Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le calendrier prévisionnel indicatif du dialogue est fixé comme suit : - envoi du DCE aux candidats retenus pour participer au dialogue : 8 février 2017 - visite de site : 20 février 2017 - première séance de dialogue : du 29 au 31 mars 2017 - deuxième séance de dialogue : du 10 au 12 mai 2017 - réception de l'offre finale : 28 juin 2017 - notification de l'attribution de marché : 24 juillet 2017 Ce calendrier n'est donné qu'à titre indicatif. Par conséquent, les dates indiquées à titre prévisionnel sont susceptibles de changer. Des réunions de dialogue supplémentaires pourront cependant être organisées si besoin est, dans l'optique de mieux comprendre et appréhender les solutions proposées par les candidats. Le Pouvoir adjudicateur attribuera le Marché au candidat ayant présenté l'offre finale économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants : Critère n° 1 : Qualité de la proposition pour la réalisation de la prestation Ce critère comptera pour 60 % de la note d'évaluation. - critère n° 2 : Prix Ce critère comptera pour 40 % de la note d'évaluation. Les candidats seront dédommagés par une indemnité fixée à : - 2 000 euros pour les candidats éliminés à l'issue de la phase 1 ; - 3 000 euros pour les candidats admis à présenter une offre à l'issue du dialogue, mais dont l'offre finale n'aura pas été retenue. Ces montants ne sont pas cumulatifs. Le candidat dont l'offre aura été retenue à l'issue du dialogue ne pourra prétendre à aucune indemnité.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

M. le président du Tribunal de Grande Instance de Paris, 4, boulevard du Palais, 75005, Paris, F, Téléphone : (+33) 1 44 32 51 51, Fax : (+33) 1 44 32 55 65, Adresse internet : <http://www.caparis.justice.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

M. le président du Tribunal de Grande Instance de Paris, 4, boulevard du Palais, 75005, Paris, F, Téléphone : (+33) 1 44 32 51 51, Fax : (+33) 1 44 32 55 65, Adresse internet : <http://www.caparis.justice.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

2 décembre 2016

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 16-140258

Libellé de la facture : SOCIETE D'EXPLOITATION DU P.O.P.B. DIRECTION GENERALE 8 boulevard de Bercy, F-75012 Paris.

Siret : 32643311700024

Classe de profil : Déb. privés - Pers. morale

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 16 janvier 2017

Objet de l'avis : Marché de prestations pour la modernisation des techniques de tonte et l'entretien des talus engazonnés de l'AccorHotels Arena.

Nom de l'organisme : Société d'Exploitation du P.O.P.B.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

